



Conduite asso 1901 entre démission président et sa reelection

Par **TD58**, le **26/12/2009** à **23:38**

Bonjour,

Le Président de notre association 1901 a démissionné brutalement, sans prévoir d'AG extraordinaire pour élire le nouveau, etc.

Aujourd'hui, des 3 membres du CA: 1 président démissionnaire; 1 secrétaire qui veut "faire un break" de 1 à 2 mois; Et moi même, au CA et trésorier.

1-Puis je seul et en toute légalité provoquer et organiser une AG extraordinaire pour élire un nouveau président? Des écueils à éviter?

2-Puis je notifier au président démissionnaire qu'il conserve sa qualité de Président jusqu'à la tenue de l'AG extraordinaire pour en élire un nouveau?

Merci de m'aider à résoudre ces questions, et à éviter les erreurs à éviter dans cette situation.

Cordialement.

TD58